



CONCOURS PHOTO « A VÉLO DANS L'AGGLO »

**PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO
ORGANISÉ PAR PERIMOUV' DANS LE CADRE DE « MAI A VELO 2026 »**

Du mardi 7 avril 2026 au lundi 25 mai 2026

Mettez en avant votre pratique du vélo sur le territoire du Grand Périgueux

THEMATIQUES

Vélo au quotidien

Illustrez votre quotidien à vélo (le vélo comme mode de déplacement pour aller au boulot, au marché, à l'école etc.).

N'oubliez pas, un ou plusieurs vélos doivent figurer sur la photo.

(Les photos doivent représenter une situation conforme aux règles habituelles de sécurité à vélo).

Vélo et Patrimoine

Sublimez un élément du patrimoine (tour, château, fontaine, parc etc.) ou un lieu insolite du territoire.



REGLEMENT

Article 1

Dans le cadre de Mai à vélo, l'EPIC PERIMOUV', situé 16 rue du 5^{ème} régiment de chasseurs à Périgueux, organise un concours photo sur le thème du vélo. Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat et se déroulera du mardi 7 avril 2026 au lundi 25 mai 2026.

Article 2

La participation est gratuite et réservée aux photographes amateurs résidant ou travaillant sur l'une des 43 communes du territoire du Grand Périgueux.

Le présent concours est strictement réservé aux personnes majeures à l'exception :

- Des salariés de l'organisateur (Périmouv')
- Des membres de leur famille vivant sous le même toit ;
- De toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à l'organisation ou à la gestion du concours.

Toute participation effectuée par un mineur, qu'elle soit déclarée ou constatée a posteriori, sera réputée nulle et entraînera l'exclusion immédiate du participant. L'organisateur se réserve le droit de vérifier l'âge des participants à tout moment et d'exiger tout justificatif nécessaire.

Article 3

Chaque participant devra faire parvenir une photo numérique d'une qualité minimale de 300 dpi en format jpg. en noir et blanc ou en couleur. La photo devra être prise sur le territoire du Grand Périgueux. Elle présentera une photo en lien avec les thématiques suivantes : Vélo au quotidien ou Vélo et Patrimoine.

Pour être recevable, chaque participation doit comporter une photographie sur laquelle figure clairement un vélo, qu'il soit entier ou partiellement visible. Toute photo non originale, récupérée sur Internet ou fournie par un tiers sans autorisation est interdite et entraîne l'exclusion immédiate du concours.

Les participants garantissent que les photographies soumises ne portent pas atteinte au droit à l'image des biens qui y apparaissent.

Article 4

Les photos devront être envoyées par mail à : avelodanslagglo@perimouv.fr au plus tard le 25 mai 2026 à 20h (date limite de réception), accompagnées du bulletin d'inscription ci-après.

Le mail devra contenir :

En objet « Concours photo – Nom et prénom »

Dans le corps du mail, Nom et prénom du participant, adresse postale et mail, numéro de téléphone

Dans le nom du fichier de la photo, nom et prénom du participant et catégorie concours (Vélo au quotidien ou Vélo et patrimoine).

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnements techniques, notamment liés à Internet, à la messagerie électronique ou à tout autre service informatique, pouvant perturber la participation au concours. Cela inclut notamment les e-mails non reçus, classés en spam, retardés ou perdus, ainsi que toute défaillance indépendante de sa volonté.

Article 5

Le jury composé de membres de PERIMOUV' sélectionnera 7 photos. Ses choix seront sans appel.

Article 6

Les photos gagnantes feront l'objet d'une exposition dans les agences PERIVELO et PERIMOUV'. Les participants s'engagent à céder gratuitement leurs clichés ainsi que les droits de leurs œuvres. PERIMOUV' s'engage à les utiliser à titre non lucratif. Chaque candidat accepte par avance la divulgation de ses nom et prénom. Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur de la photo envoyée, c'est-à-dire qu'ils l'ont prise eux-mêmes (droit à l'image). Les photos des lauréats seront présentées sur la page Facebook du Grand Périgueux ou sur tout autre support de communication.

Les participants autorisent PERIMOUV' à reproduire, communiquer les photographies les concernant prises dans le cadre de l'organisation du concours photo.

Article 7

Les 7 lauréats recevront leur prix le samedi 30 mai 2026 à 15h lors de la manifestation « Mai à vélo » qui se tiendra sur l'Esplanade Badinter à Périgueux. Ces derniers seront avertis par téléphone ou par mail.

La présence du lauréat lors de la remise des prix est souhaitée. En cas d'indisponibilité, il peut se faire représenter par une personne de son choix.

Article 8

PERIMOUV' met en jeu les lots suivants :

. Lauréat coup de cœur

1 vélo tout chemin RIVERSIDE > Valeur 260€

Le vélo offert est accepté sans garantie supplémentaire de la part de l'Organisateur autre que celle proposée par le fabricant. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout problème technique, défaut, mauvaise utilisation ou accident, de quelque nature que ce soit.

Catégorie Vélo au quotidien

Lot 1 : 1 Abonnement de location trimestriel d'un Vélo à Assistance Electrique auprès du service Périvélo + 1 poncho + pinces à pantalon réfléchissantes + 1 brassard réfléchissant + 1 protège selle
> valeur 100€

Lot 2 : 1 Casque vélo (pliable) + 1 protège nez > valeur 85€

Lot 3 : 1 Bidon vélo + pinces pantalon + 1 éclairage vélo à piles + 1 antivol + 1 protège selle + 1 pompe vélo à main > valeur 25€

Catégorie Vélo et Patrimoine

Lot 1 : Abonnement de location trimestriel d'un Vélo à Assistance Electrique auprès du service Périvélo + 1 poncho + pinces à pantalon réfléchissantes + 1 brassard réfléchissant + 1 protège selle
> valeur 100€

Lot 2 : 1 Casque vélo (pliable) + 1 protège nez > valeur 85€

Lot 3 : 1 Bidon vélo + pinces pantalon + 1 éclairage vélo à piles + 1 antivol + 1 protège selle + 1 pompe vélo à main > valeur 25€

Ces lots ne pourront en aucun cas être échangés. Aucune compensation financière ne pourra être demandée en contrepartie. Les lots pourront être récupérés à l'Agence PERIVELO, Parvis Gare SNCF – 11, rue Denis Papin à Périgueux, à compter du mardi 2 juin 2026 pour les lauréats ou leur représentant absents à la remise de prix du samedi 30 mai 2026.

La liste définitive des gagnants des lots pourra être consultée sur le site www.grandperigueux.fr.

Tout lot non réclamé au 1^{er} septembre 2026 sera considéré comme abandonné par le lauréat.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO « À VÉLO DANS L'AGGLO »

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Accepte le présent règlement du concours photo

Accepte l'exposition de ma photo

M'inscris dans la catégorie :

Vélo au quotidien

Vélo et Patrimoine

Coupon à retourner par mail avec la photo à : avelodanslagglo@perimouv.fr

En objet « Concours photo – Nom et prénom du participant »

Dans le corps du mail, Nom et prénom du participant, adresse postale et mail, numéro de téléphone

Dans le nom du fichier de la photo, nom et prénom du participant et catégorie concours (Vélo au quotidien ou Vélo et patrimoine).